



ESPLANADE
votre centre-ville s'agrandit

PROJET D'AMENAGEMENT
DE LA GRANDE ESPLANADE
ET DU BOULEVARD DE L'ESPLANADE

Concertation
du 5 juin au 5 juillet 2019

bilan
de la concertation



SOMMAIRE

INTRODUCTION p : 3

- Résumé du projet
- Objet du bilan
- Rappel du cadre réglementaire

UN DISPOSITIF GLOBAL p : 4

- Descriptif du dispositif d'information
- Descriptif du dispositif de dialogue

ELEMENTS QUANTITATIFS p : 5

ANALYSE QUALITATIVE p : 6

ANNEXES p : 8

A – Retranscription des registres de concertation papier et numérique

B – Compte-rendu de l'atelier de concertation du 13 juin

C – Relevé des expressions sur des sujets connexes au projet d'aménagement de la Grande Esplanade et son boulevard

D - Article du Dauphiné Libéré suite à l'atelier du 13 juin



introduction

Résumé du projet

Le projet de réaménagement de la Grande Esplanade et son boulevard vise à transformer l'espace central de la Grande Esplanade, dédié encore aujourd'hui au stationnement et à l'accueil de grandes manifestations, en parc, et à apaiser et y connecter le boulevard à l'Esplanade.

Il s'agit de la première « pièce urbaine » définie au Plan Guide, qui sera réalisée.

La Grande Esplanade et son boulevard sont des éléments majeurs du devenir de l'ensemble du quartier. Leur transformation porte les grands enjeux qui guideront son développement dans les années à venir : apaisement des circulations, amélioration de la qualité de vie, révélation des éléments patrimoniaux et paysagers, meilleure intégration à la ville de Grenoble.

Les enjeux du futur parc de l'Esplanade sont

- D'offrir un centre-ville agrandi, attractif et confortable, aux atouts uniques, à l'image renouvelée ;
- De respecter l'échelle de l'espace, en réussissant le délicat équilibre entre le respect de la monumentalité d'un espace chargé d'histoire et sacralisé, tout en permettant à chacun d'y trouver une place quels que soient les usages souhaités (sports, loisir, détente...);
- De transformer les usages et les pratiques du lieu pour attirer de nouveaux usagers ;
- De maintenir un espace d'accueil au cœur de la Métropole pour la foire des rameaux et les grandes manifestations ;
- D'améliorer le cadre de vie des habitants et usagers du quartier en leur proposant de nouveaux espaces de détente et de respiration.

3 principes fondateurs guident l'aménagement :

- faire destination : installer l'Esplanade comme un lieu de proximité et du quotidien. Largement en dehors des réflexes et des habitudes des Grenoblois, la Grande Esplanade doit changer d'image pour devenir une « destination » accueillante, où chacun doit pouvoir souhaiter entrer et s'appropriier les différents espaces.
- Intégrer des capacités d'évolution. Le projet affirme la volonté de ne pas figer l'espace, mais au contraire de favoriser les appropriations, de permettre des usages variés, sportifs, de loisirs, festifs..., grâce à un aménagement minimaliste et adaptable.
- Articuler les espaces : Compte tenu de la monumentalité du lieu, le projet prévoit de créer différents espaces, hiérarchisés et connectés entre eux grâce notamment aux végétaux, aux revêtements de sols, à l'éclairage...

2 invariants sont issues de la commande politique initiale qui a guidé la conception du plan guide :



- Le maintien de la Foire des Rameaux sur son site historique. En proximité du centre-ville, aujourd'hui très accessible, cela fait plus de 85 ans que la Foire des Rameaux est implantée dans ce lieu, devenue un rendez-vous annuel des Grenoblois et habitants de la Métropole.
- la suppression du stationnement gratuit sur la Grande Esplanade qui avec près de 450 places est en contradiction avec la politique de mobilité en œuvre à l'échelle de la Métropole et s'avère pénalisant pour le bon développement du quartier.

Les objectifs poursuivis et les modalités de cette concertation ont été fixés par la Ville de Grenoble par un arrêté pris le 3 juin 2019.

Rappel du cadre réglementaire

Considérant le fait que le projet d'aménagement de l'Esplanade et du boulevard, dont les principes ont été arrêtés dans le plan guide de réaménagement approuvé par la Ville par délibération du Conseil Municipal du 18 décembre 2017, constituent la transformation d'un parc de stationnement en aire piétonne sur une surface supérieure à 3000 m², il s'avère réglementairement nécessaire d'engager une phase de concertation préalable.

Cette concertation spécifique s'inscrit dans la continuité de la démarche de co-construction engagée par la Ville pour élaborer le plan guide de réaménagement du quartier Esplanade. Elle répond ainsi aux engagements pris par la municipalité à l'issue de la phase de co-construction du Plan Guide, qui prévoyait de revenir vers les habitants et usagers pour recueillir avis et observations sur les pièces composant le Plan Guide au fur et à mesure de l'avancée des projets.

Objet du bilan

Ce bilan vise à restituer les expressions des participants et participantes à ce dispositif de concertation, afin d'alimenter le projet de réaménagement de la Grande Esplanade tant sur le plan de la conception que des décisions politiques.



un dispositif global

Dispositif d'information

- **Dossier de concertation**, à disposition en Maison du Projet, à la Maison des Habitants Centre-Ville, à l'Hôtel de Ville et via www.grenobleesplanade.fr
- **Exposition** (3 panneaux) en maison du projet, informant sur le sujet / Une exposition en Maison du Projet, dédiée à ce projet d'aménagement
- Affichage de 15 akilux format A1 dans le quartier annonçant la concertation
- Distribution de flyers
- Relations presse (1 article dans le Dauphiné Libéré)
- Réseaux sociaux : une page Facebook dédiée au projet
- Envoi d'information à la liste des habitants du quartier via leur contact mail

Descriptif du dispositif de dialogue

- **Registres d'expression écrite** à disposition en Maison du Projet, à la Maison des Habitants Centre-Ville, à l'Hôtel de Ville
- **Formulaire numérique** accessible via www.grenoble-esplanade.fr
- **2 ateliers**, les 14 et 23 juin 2019 de 18h30 à 20h30, en Maison du Projet, mêlant information, médiation de projet et contribution



Éléments quantitatifs

Equilibre de représentation entre habitants et usagers assuré par la diversité des espaces d'expression

REGISTRES D'EXPRESSION PAPIER ET NUMERIQUE

- Formulaire disponible sur le site de la Ville : 32 avis déposés
- Registres d'expression
 - En Maison du Projet : 4
 - En Maison des Habitants Centre-Ville : 1
 - A l'Hôtel de Ville : 0
- **Total des expressions : 37**
 - 22 hommes – 14 femmes – 1 anonyme
 - 24 habitants de Chartreuse – 2 habitants du quartier – Origines restantes non identifiable

ATELIERS

- 2 ateliers : 13 et 24 juin
- **Atelier du 13 juin : 21 participants**, dont 10 hommes, 11 femmes et 12 habitants
- Atelier du 24 juin : 0 participant

Pour la bonne compréhension du présent bilan, nous invitons à prendre en compte 2 points :

- Tout d'abord, souligner la **sur-représentativité des habitants de Chartreuse** dans les avis exprimés, en particulier via internet, média ne permettant pas de médiation de projet. Nombre de ces expressions portent alors sur les grands principes du projet urbain. La question du stationnement et des mobilités est portée quasi exclusivement par cette catégorie de participants. D'autres avis sur des éléments connexes au projet soumis à concertation émergent et sont renseignés en annexe de ce bilan.

- Enfin, rappeler que **le projet urbain dans sa globalité a déjà fait l'objet de 18 mois de co-construction, aboutissant à un Plan Guide adopté en décembre 2017**. Dans le cadre de cette co-construction initiale, le sujet de la Grande Esplanade et de son boulevard a été largement abordé, les usages identifiés, des propositions de variantes de principes d'aménagement faites. Le probable sentiment que « tout a déjà été dit » et la période durant laquelle la concertation s'est déroulée peuvent expliquer, en plus des raisons habituelles à la non-participation citoyenne, une certaine désaffection de ce dispositif.

Analyse qualitative

Un projet attendu, des participants vigilants

Ce qui fait consensus : les choix de conception et l'envie d'être surpris

« Le parc prévu semble très joli avec des coins de détente et des coins activités pour les grands et les petits. »

Formulaire numérique

L'articulation du projet d'aménagement autour du respect du patrimoine (double couronne d'arbres...), de la valorisation du paysage et le choix esthétique qui en découle, minimaliste et sobre, semble satisfaire largement les participants à cette concertation.

Les participants à l'atelier saisissent de plus le potentiel intergénérationnel des propositions d'aménagement, en particulier sur le ruban actif, et saluent en grande partie cette orientation. Ils la complètent en imaginant prendre place :

- des jeux d'enfants
- des jeux de skate et glisse
- des jeux d'eau
- une fontaine pour boire.

Les participants remarquent que les usages de base (s'asseoir, s'attabler, se reposer à l'ombre...) sont assurés et, validant la présence de ces éléments, développent collectivement, dans le cadre de l'atelier, une réflexion autour de la nécessité de proposer que ces usages « basiques » et attendus dans un parc urbain soient pensés de manière détournée, décalée, surprenante. Ils citent ainsi l'intérêt du balancement, les formes surprenantes des objets de l'aménagement (assises en rocking chair, poubelles détournées...).

Ils insistent sur le fait que cette proposition surprenante et originale peut renforcer le potentiel de « destination » du futur parc de la Grande Esplanade et faire parler de ce lieu pour l'installer dans la carte mentale des Grenoblois et Grenobloises, qui aujourd'hui ne fréquentent pas le lieu.

La végétalisation : une demande forte, en particulier pour l'ombrage

Globalement, le niveau de végétalisation semble satisfaire les participants, qui insistent fortement sur le besoin d'ombrage.

Certains, une minorité, craignent la diminution du nombre d'arbres à l'échelle du projet global (ces mêmes se satisfont de la réalisation à terme du Parc des Berges).

Les participants comprennent le défi technique de régénération de la pelouse après la Foire.

Ils complètent le projet de ruban actif en demandant qu'à terme des espaces jardinables par les habitants puissent être pris sur cet espace : si absence de demande alors les espaces sont dédiés à un autre usage puis convertis quand un collectif de jardinier fait la demande, par exemple.



Les animations : la recherche de l'équilibre et du « bon voisinage »

Conscients des nécessités de faire cohabiter des échelles différentes dans cet espace monumental qu'est la Grande Esplanade, et « habitués » à la saisonnalité des événements s'y tenant, les participants relèvent plusieurs points :

- La satisfaction de pouvoir envisager des événements sur ce lieu, de petite taille ou de taille « intermédiaire » : vide-grenier, marché, yoga en plein air, fête de quartier...
- L'exigence de considérer les conditions de vie des habitants avec les très grands événements, que ce soit la Foire ou les festivals. Sur ce point, les participants posent des pistes de solutions claires :
 - Maîtriser le nombre et la fréquence de ces événements
 - Informer les habitants en amont : transmettre le planning annuel et réinformer en amont des événements sur leur tenue, leur nature et les gênes occasionnées, afin que les habitants puissent s'organiser
 - Accompagner les organisateurs à penser la venue des spectateurs / visiteurs de ces événements par d'autres moyens que la voiture et/ou flécher les stationnements de report. Voire envisager la gratuité des transports en commun pour se rendre aux événements de l'Esplanade.

Concernant la Foire des Rameaux, quelques participants se prononcent pour son arrêt, argumentant sur les possibilités de plantations d'arbre que cela permettrait.

Mobilité et stationnement

*« Pour toute une communauté chartrousine (sûrement numériquement assez faible, mais qui existe pourtant), il est primordial qu'il existe un parking relais. »
Formulaire numérique*

Près de la moitié des expressions est le fait d'habitants de la Chartreuse. Ceux-ci s'inquiètent de la disparition du parking gratuit de la Grande Esplanade :

- car le réseau de transports en commun aujourd'hui desservant la Chartreuse n'est pas performant, malgré un tarif similaire que l'on soit Grenoblois ou habitant de la Chartreuse,
- car l'Esplanade est pour eux un lieu d'intermodalité permettant de laisser leur voiture quotidiennement pour finir leur trajet en transport en commun ou vélo.

Ainsi, ils demandent :

- le renforcement du parking-relais prévu, au-delà du nombre de places prévues
- la mise en place de consignes à vélo plus nombreuses
- une réflexion globale sur la desserte de la Chartreuse par le SMTC

EN SYNTHÈSE

Au regard du projet d'aménagement de la Grande Esplanade et du boulevard stricto sensu, les participants semblent satisfaits de ce qui est présenté et apportent des éléments permettant d'enrichir et de finaliser les choix de conception (approche décalée des usages basiques, intergénérationnel, eau...).

Pour autant, ils font remonter des points de vigilance qu'il convient de considérer comme des « conditions de bonne réalisation », qui, si elles ne relèvent pas de l'aménagement à proprement parler, pourraient le pénaliser si elles n'étaient pas étudiées et prise en compte en amont de sa réalisation. Nous retiendrons principalement la question du stationnement et des mobilités des habitants de la Chartreuse et celle de la gestion du voisinage avec les « grands événements ».





Annexes





A – Retranscription des registres de concertation papier et numérique

CF. ANNEXE 2 / Retranscription intégrale des expressions écrites (registres physiques et formulaires numériques)



B – Compte-rendu de l'atelier de concertation du 13 juin

Participants : 21

Equipe projet : Erwan Mahé – chef de projet Ville de Grenoble, Nadia Herbreteau – paysagiste conceptrice du projet, agence Ilex, Julie Maurel – facilitatrice, groupement HDZ

Suite à la présentation du projet d'aménagement, salle et en extérieur, et aux échanges avec l'équipe technique et entre habitants, ceux-ci soulignent collectivement :

POINTS DE SATISFACTION Ce qui va dans le sens des usages actuels Ce qui va dans le sens d'usages souhaités pour demain	POINTS DE VIGILANCE Ce qui inquiète Les conditions de réussite du projet présenté
<ul style="list-style-type: none"> • Usages de base présents : s'asseoir, s'attabler, se retrouver. • La recherche de propositions inter-générationnelles : balançoires qui servent le développement neurologique à tout âge. Agrès, qui ont aussi pour avantage d'être adaptables, « souples » et simples. • Le potentiel d'équipements « ludiques » et « décalés » sur le ruban actif, « des propositions qu'on ne voit nulle part ailleurs » : exemple de rocking chairs, de jeux de société au sol... Demande forte de penser les équipements de ce lieu autour du détournement d'usage, de faire des propositions « décalées » (poubelles originales). • Possibilité de développer et accueillir des événements « à taille humaine » : continuité du vide-grenier, envies de marchés de producteurs de Chartreuse, de cours de yoga en plein air... • Satisfaction aussi sur la possibilité que propose le projet de réaliser des espaces jardinés par les habitants. • Questionnement sur l'eau : brumisateurs, pour se désaltérer, pour rythmer le lieu et favoriser l'attente. • Demande d'étudier la possibilité d'un petit commerce type « pied humide » (cf. Lyon) ou guinguette, sur la Grande Esplanade pour vente de glaces, boissons, petite restauration. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nuisances sonores des événements qui prennent place sur la Grande Esplanade. • Améliorer les conditions d'accueil des grands événements, et en particulier l'information en amont des habitants et riverains et la gestion du stationnement généré par ces événements (idée de transports en commun gratuits pour ces occasions)



C – Relevé des expressions sur des sujets connexes au projet d'aménagement de la Grande Esplanade et son boulevard

Ces expressions sont relevées ici dans un souci d'exhaustivité. Ils ne relèvent pour autant pas de la concertation menée et ne peuvent à ce titre faire l'objet d'une réponse dans le cadre du projet étudié. Leur prise en compte devra être analysée dans des cadres plus larges, que ce soit celui du projet urbain esplanade ou de la mise en œuvre d'autres politiques publiques.

- Prévoir des aménagements publics tels que garderie, école...
- Aménager les falaises environnantes pour permettre des activités ludiques (escalade...)
- Aménager les abords du ruisseau de Chartreuse afin d'en faire un lieu utilisable pour la baignade.
- Une amélioration du réseau de transport TAG en Chartreuse.
- Créer également un pont vélo et piéton pour permettre aux habitants de Presqu'île et alentours de ne pas avoir à passer par la porte de France.
- Inclure des panneaux solaires sur les nouveaux bâtiments.
- Réhabiliter la villa VICAT en en faisant un musée avec un espace jardin et verger, mettre en place, une boîte à livres.

D – Article du Dauphiné Libéré suite à l'atelier du 13 juin

GRENOBLE Aménagement de l'entrée de ville

Esplanade : concertation, mode d'emploi

Pendant un mois, du 5 juin au 5 juillet, la Ville de Grenoble mène une grande concertation préalable à l'aménagement de la Grande Esplanade.

Jeudi dernier, Vincent Fristot, adjoint à l'urbanisme, logement habitat et transition énergétique, était présent pour une réunion de concertation à la Maison du projet, en bordure de l'Esplanade, pour lancer la concertation et répondre aux questions des habitants.

Il y avait peu de monde pour cette rencontre, mais des habitants très impliqués qui ont répondu à un questionnaire sur leurs attentes et leurs desiderata.

C'est Nadia Herbreteau, de la société Ilex, Paysage et Urbanisme, lauréate du réaménagement de l'Esplanade, qui a insisté sur les objectifs de cette concertation, à savoir donner la parole aux Grenoblois, et sur les invariants assumés par la ville : le maintien de la foire des Rameaux, la suppression, à terme, du stationnement gratuit, la préservation des



Nadia Herbreteau, de la société Ilex, Paysage et Urbanisme, lauréate du réaménagement de l'Esplanade.

arbres et la création de liens transversaux entre l'Esplanade et le quartier de la Bastille et l'Isère.

Serge MASSÉ

Le plan guide du projet de la Grande Esplanade est disponible à la Maison du projet et des permanences sont proposées aux habitants tous les mercredis de 15 h à 18 h. D'autre part le plan guide est consultable dans son intégralité sur le site : <https://www.grenoble.fr/558-esplanade-un-quartier-revele.htm>

